

Image not found or type unknown



Injure publique sur facebook

Par **BELLADONNE**, le **06/12/2020** à **09:28**

Comme suite à une plainte avec constitution partie civile pour diffamation publique j'ai déposé auprès du juge instructeur un mémoire avec preuves à l'appui. Depuis je suis mis en examen avec seulement une requalification pour injure publique. Je comprends pas ma publication ne comporte pas d'injures. Merci pour vos conseils